
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers L'an deux mille quinze
en exercice : 11 le 19 mai
Présents 11 le Conseil Municipal de la Commune de CLERY
Votants : 11 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
N/Réf : 201505D18 sous la présidence de M. PALLUEL-LAFLEUR Frédéric, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2015

Date d'affichage : 12 mai 2015

Secrétaire : M. SIBUET Laurent.

Présents : M. PALLUEL-LAFLEUR Frédéric, M. BLANDIN Patrice, M. GIRARD Jean,
M. BIGUET-PETIT-JEAN Marcel, M. BIGUET-PETIT-JEAN Paul, M. PETIOT Serge, M.
SIBUET Ange, Mme LOUZON Frédérique, M. BRAISAZ Jean-Pierre, M. SIBUET Laurent,
Mme GUENIOT-SALLAZ Amandine.

Pouvoirs :

Excusés :

Absent :

OBJET : Trésorerie de Grésy sur Isère localisée à Frontenex : non à la fermeture.

Le Maire présente au Conseil Municipal un projet de délibération ou de vœu reçu de la CGT Finances Publiques 73, demandant le soutien des communes pour la non fermeture de la Trésorerie de Grésy sur Isère.

En effet, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élus locaux.

La Trésorerie de Grésy sur Isère installée sur la commune de Frontenex est ainsi vouée à la fermeture au 1^{er} janvier 2018. Elle devrait accompagner les fermetures des trésoreries d'Aiguebelle, St Pierre d'Albigny et Chamoux sur Gelon, faisant ainsi de ce large territoire un désert du service public fiscal et financier.

Rappel des principales missions exercées dans ces unités, en plus d'un accueil fiscal de proximité : encaissement des recettes, le paiement des dépenses, la gestion comptable et financière ainsi que le soutien et le conseil aux collectivités gérées par la trésorerie (les communes, la Communauté de Communes, le CIAS et Floréal, le syndicat d'eau du Fayet et du Gd Arc, les syndicats scolaires de Val Tamié ou du transport, d'assainissement des cours d'eau, l'aérodrome, ...). C'est dire l'importance du maintien de ce service public de proximité.

Après discussion, le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 5 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, demande au Directeur Départemental des Finances Publiques de la Savoie :

- **de retirer le Centre des Finances Publiques de Grésy sur Isère, localisé à Frontenex, de la liste des fermetures programmées,**
- **de mettre, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élus de proximité et des usagers.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300862-20150519-201505D18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2015
Publication : 27/05/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
PALLUEL-LAFLEUR Frédéric

